

Manque d'eau

Quantité d'eau



Bassins versants rivières Kamouraska et du Loup

Situation

Selon les informations disponibles, en 2010, trois municipalités du territoire ont mentionné avoir rencontré des problématiques reliées à la quantité d'eau : Saint-Pascal, Kamouraska et Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Ces manques d'eau concernent principalement l'approvisionnement en eau potable, mais pour le moment, il n'est pas possible de déterminer précisément les causes de ces épisodes.

Initiatives entreprises connues à ce jour pour limiter les problématiques de manque d'eau

- Réseau Environnement met sur pied annuellement un programme d'économie d'eau auquel les municipalités sont invités à participer.
- Au cours des dernières années, les municipalités de Saint-Pascal et de Rivière-du-Loup ont mis en place diverses mesures à l'intérieur d'un programme d'économie d'eau potable pour réduire leur consommation d'eau.
- En mars 2011, le MAMROT a mis en œuvre la « Stratégie québécoise d'économie d'eau potable ».
- Plusieurs municipalités possèdent des réglementations pour réduire la consommation d'eau, comme des restrictions sur l'arrosage et le remplissage des piscines.

Limites du diagnostic

- Outre les conditions climatiques (été sec) les facteurs influençant le manque d'eau ne sont pas connus.

Les pistes d'action

- Mise en place de mesure de protection des milieux humides du territoire de l'OBAKIR.
- Atteindre les objectifs de la « Stratégie québécoise d'économie d'eau potable » du MAMROT : réduire d'au moins 20 % la consommation moyenne d'eau par personne et réduire le taux de fuite des réseaux d'aqueduc à un maximum de 20 % par volume d'eau distribué (MAMROT, 2011b).
- Aménager de nouvelles infrastructures : puits à Kamouraska et réserve d'eau à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

